

FICHE DE REMARQUES

Exploitant : SYLVESTRE GIDIC : 64.1270 P2

Site inspecté : Cabrières d'Avignon

Réponse de l'exploitant attendue avant le 22 octobre 2007

En cas d'omission, la liste des remarques reprises ci-dessous, établie à l'issue de la visite d'inspection, pourra être complétée ultérieurement

Date de l'inspection : 21 septembre 2007

Signature de l'inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des remarques de l'inspection

Représentant de l'exploitant

Nom, fonction et Signature

M. VITARY, Responsable Coviviane.

Remarques de l'inspecteur :

RGIE

- mettre à jour le D.S.S. et les dossiers de prescriptions (date de révision),
- annexer les consignes relatives aux convoyeurs et aux silos et trémies au D.S.S.,
- déclarer au service le nouveau directeur technique à compter du 01/01/2008,
- assurer la traçabilité du suivi des observations faites en réponse aux remarques des organismes de contrôle et de prévention.

ENVIRONNEMENT

- consigner sur un registre les visites d'inspection des clôtures, matérialiser au sol l'emplacement des points de bornage du site afin de les rendre visibles à quelques mètres de distance.

CODE DU TRAVAIL

- compléter le § du règlement intérieur relatif à la consommation d'alcool admise sur le site en précisant le lieu et la période de consommation, nettoyer régulièrement le local servant de réfectoire, et le rendre étanche aux poussières.

Commentaires de l'exploitant (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application):

→ Le DSS est en cours de révision ainsi que les dossiers de prescriptions, date de fin prévue en décembre 2007, il sera ensuite validés par la route de prévenem en Janvier 2008.

→ Consignes annexées au DSS. (10/01)

→ Un richien en plastique sera mis en place en fin d'année 2007 remplaçant les nempiques qui les organismes de contrôle et de prévention depuis deux ans avec des remarques.

→ Un nég a été sera mis en place et compter du mois de novembre 2007 rempli par M. Bruno VITARY.

→ Les points de bornage au sol seront signalés de quelque manière à l'aide d'un jiquet de bois peint en rouge et rien prévue en novembre 2007.

→ Le règlement relatif à la consommation d'alcool sera modifié en même temps que le DSS.

→ Un nettoyage important du réfectoire sera effectué dans le mois d'octobre avec des consignes d'entretien régulières. Les locaux seront bousés et la porte fermée pour garantir l'étanchéité au niveau du local.